

LES PARTICULARITÉS DU FONCTIONNEMENT DES NÉOLOGISMES DANS LA LANGUE D'AFFAIRES FRANÇAISE

N.F. Koroliova, M.N. Utlik, 2^e année

*Le chef scientifique – O.F. Zhilevich, le candidat des sciences philologiques,
le chargé de cours
L'Université d'État Polesskyi*

Le développement de la langue dépend à un fort degré du système de formation des mots, des nouveaux modèles de formation des mots, du changement existant, de l'augmentation ou de la réduction de leur productivité et d'autres facteurs.

La création des nouveaux mots se réalise, avant tout, comme la réflexion dans la langue des besoins de la société en donnant de nouvelles notions grâce au développement de la science, de la technique, des cultures, des rapports sociaux etc. Les problèmes les plus importants de la lexicologie sont l'établissement des tendances du développement des procès de formation des mots dans la langue, le perfectionnement théorique et pratique de la lexicographie.

Dans le travail nous considérons les tendances dans le domaine du fonctionnement et de la formation des néologismes à l'exemple de certains termes économiques. Les néologismes utilisés dans la langue d'affaires française sont l'objet de notre étude.

Les linguistes assurent que la langue des documents officiels est un ensemble des clichés et des standards. La particularité de l'étape moderne du développement des documents officiels est leur unification. On l'examine comme le choix d'une variante de langue de quelques moyens possibles de la transmission de la même information. La particularité du lexique des affaires françaises – est l'utilisation des mots universels avec le sens commun mais ayant de différentes significations ce que permet d'en utiliser aux plusieurs contextes.

On peut subdiviser les mots universels de la langue d'affaires française en trois sous-groupes : 1) les unités lexicales usuelles (dépendre de, entraîner, présenter un intérêt, représenter un pourcentage, relatif à, correspondant à), les termes mathématiques (facteur, résultat, volume, somme, quantité, différence, total, constant, variable, moyen, augmenter, diminuer); 2) les professionnalismes techniques (charge d'un atelier, calcul des tolérances, gestion de l'entreprise, escompte, par itération); 3) les termes propres aux sciences économiques (monnaie, coût, marché, capital, investissement, amortissement, revenu, déficit, crédit, consentir un prêt, effectuer un paiement, régler une dette).

Au temps actuel le développement du lexique économique se passe grâce aux emprunts des termes économiques de la langue anglaise, qui est devenue le dernier temps pratiquement le moyen universel des relations d'affaires. C'est grâce à l'influence anglo-saxonne à toutes les sphères des relations internationales commerciales et économiques. La mondialisation économique, la communauté des valeurs culturelles et idéologiques occidentales amènent inévitablement à la croissance des anglicismes dans la langue française, surtout dans le lexique d'affaires.

Une large usage des mots étrangers dans la langue française représente la complexité pour les personnes qui l'apprennent, puisqu'en possédant seulement le lexique traditionnel français, il semble impossible de comprendre le sens de tout le texte. C'est pourquoi il est nécessaire de suivre les tendances principales de la formation des néologismes dans la langue française d'affaires.

Sauf le procès de l'enrichissement du lexique des relations d'affaires par les mots de la langue anglaise, on observe le procès de la formation des néologismes grâce à l'élargissement de la signification des mots (les néologismes sémantiques). Plusieurs termes, sauf le sens traditionnel, acquièrent aussi de nouveaux sens sous l'influence de la culture anglo-américaine. Il y a un déplacement de la signification des mots, qui dans la langue française avaient un peu autre sens.

Par exemple, le verbe *initier*, sa signification traditionnelle est 'informer, initier, mettre au courant (les affaires)', aujourd'hui on utilise souvent ce verbe au sens plus proche de l'anglais 'commencer, entreprendre' (d'anglais: 'initiate'). *Sophistiqué*. À côté du sens initial 'compliqué, faux, affecté', on utilise maintenant au sens anglais – 'amélioré, complexe'. *Décade*. Ce verbe signifie traditionnellement la période de dix jours dans le français, mais prend maintenant le sens anglophone 'la période dans dix ans' (l'analogue français décennie). *Versatile*. Il signifiait traditionnellement 'variable, inconstant'. Le dernier temps on l'utilise aussi au sens 'universel, varié'.

Actuellement, un des moyens les plus productifs de la formation des mots dans la langue française d'affaires est suffixation. La Formation des mots se passe selon le modèle : «le substantif emprunté d'anglais + le suffixe français» (compiler (= compile + er), listage (=listing + age).

L'enrichissement du dictionnaire de la langue d'affaires française par les néologismes se réalise aussi par l'abréviation (*ANPE: Agence national pour l'emploi; ASSEDIC: Associations pour l'emploi dans l'industrie; CA: Chiffres d'affaires; c/c: Compte courant; cde: Commande; Cie: Compagnie; ESSEC: École supérieure des sciences économiques et commerciales; HLM: Habitation à loyer modéré; h.t.: Hors taxe; PA: Prix d'achat; PEE: Plan épargne entreprise; RC: Régistre du commerce; SMIC: Salaire minimum interprofessionnel de croissance; TVA: Taxe sur la valeur ajoutée*). Il est nécessaire l'étudier, parce que l'ambiguïté de l'abréviation peut souvent provoquer les difficultés au cours de la traduction.

À côté des mots français traditionnels dans la domaine économique, de plus en plus souvent on utilise leurs synonymes-analogues exacts anglais (*affacturage – factoring, arrière-boutique – back office, troc – barter, grève des achats – boicot, courtier – broker, payé-emporté, commerce de gros en libre service – cash and carry, ravitaillement – catering, avion nolisé – charter, revendeur – dealer, stylisme – design, discompte – discount, crédit-bail – leasing, mercatique – marketing, management (prononcé à la française) – management (prononcé à l'anglaise)*)).

Le matériel étudié permet de faire les conclusions. Premièrement, la formation des néologismes dans la langue moderne française représente le procès actif de l'enrichissement de la composition de dictionnaire. Et en outre, particulièrement beaucoup de néologismes apparaissent dans le lexique terminologique à la suite du progrès orageux de la science et la technique. Une des difficultés du fonctionnement des néologismes comprend dans le retard des dictionnaires dans leur fixation. Deuxièmement, un des moyens de la formation des nouveaux mots sont la suffixation, les emprunts, parmi qui prédominent les emprunts anglais signifiant la terminologie économique; les composés, la plupart des substantifs se rapporte au lexique de vie; les mots de télescope et de divers moyens de la réduction, qui reflètent la tendance de l'économie des moyens de langue.

L'index

1. Жиро, Р. Французско-русский и русско-французский словарь по бизнесу / Р. Жиро. – М.: АБВУУ Press, – 2010. – 578 с.

2. Cellard, J., Sommant, M. 500 mots nouveaux définis et expliqués / J. Cellard, M. Sommant. – P.: Gembloux, – 2009. – 149 p.

3. Union de la Presse Francophone , Les Mots d'Or du français des affaires (APFA) – [La ressource électronique] / Le régime de l'accès: <http://www.presse-francophone.org/index.php/langue-francaise/prix-et-distinctions/les-mots-dor-du-francais-des-affaires-apfa> - La date de l'accès: 17.02.2011.